

Mairie Tréflez : Tél. 02.98.61.45.72 courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE www.mairie-treflez.fr

#### **PERMANENCE DES ELUS**

Contacter la mairie au 02.98.61.45.72

#### Mme Le Maire:

**Anne BESCOND**, reçoit sur rendez-vous : Le vendredi de 17 h à 18 h 30.

#### Adjointe aux affaires sociales :

**Sarah OULIVET** reçoit uniquement sur rendezvous le mercredi matin.

#### **MEMENTO**

Médecin de garde: 15

Pharmacie de garde: 32 37

#### **Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES**

(soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

#### Taxi Abiven:

02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

**ALDS** - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60 Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

#### Gendarmerie

#### Brigade de Plouescat :

ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. 02.98.69.60.07

#### Brigade de Plouzévédé :

mercredi et vendredi de 14h à 18h

#### Brigade de St Pol de Léon :

ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

#### Conciliateur de justice :

M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CEDEX Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateurdejustice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

#### **PRESSE LOCALE**

#### **Correspondant Télégramme**

Marie CORFA 06 64 26 77 46 mcorfa.letelegramme@gmail.com

#### DECHETTERIE HORAIRES D'ETE

>**Kergoal (**Cléder) Tel : 02 98 19 54 67.

Du mardi au samedi de 8h45 à 12h et 13h30

à 18h.

Lundi de 13h30 à 18h

>**Ruléa** (Lanhouarneau) Tel 02 98 61 32 57.

le mercredi et le samedi de 9h à 12h et

13h30 à 18h

N° service Déchets: 0 800 220 574

# KELEIER TRELEZ NOUVELLES DE TREFLEZ 27 août 2020 N° 1936

#### **HORAIRE**

MAIRIE: ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi.

AGENCE POSTALE: ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

#### **FIBRE OPTIQUE**

Pour préparer le déploiement imminent de la fibre optique sur notre commune, il y a lieu **aux propriétaires ou locataires riverains de lignes téléphoniques de procéder à un élagage** des arbres comme suit :

- Dégager la végétation sur une largeur de 1 mètre de part et d'autre des lignes et sur une hauteur de 50 cm au dessus du câble.

Ces travaux doivent impérativement être effectués **pour fin septembre** pour que la société prestataire puisse réaliser leur aiguillage.

Dans le cas contraire, où les lignes ne seraient pas rendues accessibles, la société irait faire des travaux dans une autre commune, et nous ne serions desservis que dans un délai inconnu.

Les personnes qui rencontrent des difficultés pour faire élaguer leurs haies ou leurs arbres en vue du passage de la fibre optique peuvent prendre attache dès aujourd'hui avec M. Jean NEZOU, adjoint aux travaux (02 98 61 45 72), afin qu'une solution soit trouvée d'ici le 15 septembre prochain

#### A VOS IDÉES!

Les membres de la commission aménagement bourg-secteur de la Gare invitent les Tréfleziens et Tréfléziennes à partager leurs idées et projets concernant le futur aménagement de la Gare et du Bourg.

L'enjeu étant d'apporter une harmonie et une cohésion entre les 2 « secteurs essentiels » de la commune.

La participation de l'ensemble de la population est bienvenue.

La commission attend les idées de la population sur deux thématiques principales :

- Le réaménagement de la place de la Gare ;
- L'amélioration de la liaison (routière, piétonnière, cyclable, ...) Bourg secteur de la Gare.

Afin de transmettre vos idées et éventuelles interrogations, vous pouvez envoyer un mail ou un courrier à l'attention de la commission Bourg-secteur de la Gare.

Une nouvelle réunion de la commission est prévue le 5 septembre prochain.



## FEUX D'ARTIFICES à proximité des bois, landes et plantations

L'article 5 de l'arrêté préfectoral n°2014155-0001 du 4 juin 2014 dispose que les feux d'artifices et les fumigènes utilisés à moins de 200 mètres des bois et landes sont soumis à autorisation du Maire. Ces feus ne peuvent être autorisés que s'ils ne mettent pas en danger la sécurité des biens et des personnes.

Tout feu d'artifice soumis à déclaration doit être signalé à la direction de l'aviation civile de Brest-Guipavas.

L'arrêté préfectoral rappelle par ailleurs que les contrevenants éventuels sont susceptibles de se voir infliger une amende d'un montant de 135 euros et, en cas d'incendie provoqué des suites de ce feu d'artifice, les peines prévues par le code pénal.

## INTERDICTION DES CHIENS ET DES CHEVAUX SUR LES PLAGES

L'Arrêté préfectoral du 19 janvier 2018 interdit l'accès des chevaux et des chiens, même tenus en laisse, aux plages du Finistère : du 1er juin au 30 septembre de chaque année.



#### DESTRUCTION DES CHARDONS DES CHAMPS ET DU SÉNE-CON DE JACOBÉE

Les propriétaires, fermiers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction **des chardons des champs** et **du séne- con de jacobée** dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. Arrêté préfectoral n°2010-1019.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par procèsverbaux et poursuivies conformément aux dispositions de l'article R363 du Code Rural.

Le secrétaire général de la préfecture du Finistère, les sous-préfets, **les maires du département**, le directeur départemental des polices urbains du Finistère, le directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt sont chargé de l'exécution de cet arrêté.





#### **INFOS COMMERCANTS**

#### >Bar Ar Ménez 02.98.61.42.83

#### Horaires du mois d'Août

**Mardi, mercredi et jeudi**: 9h - 13h et 16h30 - 20h30 **Vendredi et samedi**: 9h - 13h et 16h30 - 22h **Dimanche** 10h30 - 14h et 16h30 - 22h

#### >La Supérette 02.98.61.70.51

Du mardi au samedi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h15.



La supérette sera fermée du 29 août au 2 septembre inclus

#### >Le Salon 02 98 79 71 68

**Mardi, mercredi, jeudi**: 9h-12h / 13h30- 18h **Vendredi**: 9h-18h30 **Samedi**: 8h30-17h

Tout est en œuvre pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions avec les gestes barrières qui s'imposent.

#### >DEP'ANN COUTURE 9 rue de Mesmeillan

Commandes **UNIQUEMENT sur RDV**. Du mardi au vendredi de 10h-12h et 14h-18h. **06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84** 

#### >BIBLIOTHEQUE 02.98.61.68.90

Samedi: 11h à 12h et 13h30 à 15h Dimanche: 10h30 à 12h.

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE DANS TOUS LES COM-MERCES ET LIEUX CLOS

#### MARCHÉ DU MARDI SOIR

### Commerçants présents à partir de 17h le mardi soir

>La ferme "Plein le Boutoc" de Tréflez 07 70 01 94 53
Camille et Raphaël proposent leurs légumes produits en agricul-

ture biologique sur la place du bourg, **de 17h30 à 19h30, le mardi.** 

#### >Les Ruchers du Léon

Producteur de miel à Plounevez-Lochrist. Présent à partir de 17h

>Régis Pizzas : 06.09.74.27.94

#### >Les p'tites graines

Christelle vous propose, dans son épicerie ambulante, bio et équitable, plus de 180 produits du quotidien (pâtes, riz, légumineuses, épices, cosmétiques, produits d'entretien)

La place du Général De Gaulle est sécurisée à partir de 14h, pour le temps du marché hebdomadaire. Un arrêté municipal du 17 juillet 2020 a été pris afin de réglementer le sens de circulation et le stationnement.

Les distanciations doivent être respectées et le port du masque est OBLIGATOIRE.



#### **ECOLE**

#### **TREFLEZ**

**L'école privée Notre Dame du Sacré Cœur** recherche un jeune en service civique pour l'année 2020-2021 pour gérer le site de l'école et l'informatique.

Renseignements auprès de la directrice au 02.98.61.43.17 ou au 06.83.84.39.17

#### **EMPLOI**

Je vous propose de repasser votre linge à mon domicile, maison non fumeur, pièce dédiée au linge, service rapide et soigné.

Règlement en CESU accepté (déductible de vos impôts)

Tel.:07-67-65-01-79

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES ET SPORTIVES

#### **APLTPL**

Soucieux de la qualité du site que ses adhérents fréquentent tout au long de l'année, et notamment de la propreté de la belle plage de Keremma, l'association des plaisanciers APELTPL et une vingtaine de membres ou sympathisants ont parcouru les 3 kms de la flèche du Kernic au " poste de secours" pour récolter les quelques déchets qui s' y trouvaient. Un tracteur autorisé à circuler sur le domaine maritime les a aidé dans la démarche.

A l' heure du bilan, il s'est avèré que la plage de Keremma est plutôt bien préservée, bilan partagé avec les personnes présentes sur le site à l' heure du ramassage et qui ont aussi félicité les acteurs pour cette démarche .

Ce constat est également un atout en terme touristique, et notamment pour les 2 campings présents sur les communes de Plounévez et Tréflez et les meublés de tourisme.

La partie s' étalant du "poste de secours" à la pointe de Penn ar Chleuz sera programmée ultérieurement.

Un pot offert par l' APELTPL et servi au camping d'Odé Vras a conclu cette matinée et permis d'échanger sur le déroulement de la saison de pêche-promenade..





#### E.S.T.

#### Dimanche 30 août

- \* Les **seniors B** reçoivent en **amical** St Vougay. Match à 13h. RDV au terrain à 12h
- \* Les seniors A reçoivent Gouesnou en coupe de France. Match à 15h. RDV au terrain à 14h



#### **HAUT LÉON COMMUNAUTÉ**



Haut-Léon

L'École de Musique et de Danse de Haut-Léon Communauté ouvre les inscriptions à la saison
2020-2021 à partir du lundi 24 août.

#### Quels enseignements suivre pour cette nouvelle saison?

Les pratiques individuelles proposées sont les suivantes :

- Jardin musical parents/enfants, pour les enfants de 2 et 3 ans
- Parcours musique et danse, à partir de 4 ans
- Parcours Global d'Études en Musique, à partir de 7 ans
- Parcours en musique, pour adultes
- Parcours en danse, à partir de 8 ans et pour adultes

#### Les pratiques collectives sont également soutenues :

- Chorales
- Orchestres
- Musiques traditionnelles
- Musiques actuelles

#### Comment s'inscrire ?

Les dossiers d'inscription (en téléchargement sur le site de HLC) sont à retourner complets à l'accueil de l'établissement, à partir du lundi 24 août 2020 :

Par courriel à l'adresse : ecolemusiqueetdanse@hlc.bzh

• Par voie postale à l'adresse suivante : **École de Musique et de Danse** Site de Saint-Pol-de-Léon Espace culturel Michel Colombe 29250 Saint-Pol-de-Léon

#### ANNONCES EXTÉRIEURES

#### PLOUESCAT Au gré des vents

Venez découvrir avec l'AS Voile Plouescat les plaisirs grisants d'une pratique sportive toute l'année de la Voile et du Char à Voile.

Loisirs et compétition jeunes Voile (Optimist , Cata , Planche à Voile) - Entrainement tous les samedi matin

Loisirs et compétition jeunes Char à Voile - Entrainement le mercredi Après-midi

Nouveauté 2020 - Ouverture d'une pratique loisirs Adultes ouverte à tous y compris débutant le Samedi Après-Midi

Encadrement par des moniteurs diplômés

Renseignements et inscription le samedi 5 septembre 2020 de 9h à 12h30 au Centre Nautique de Plouescat Port de Porsguen et au pôle d'inscription de Plouescat Parc des sports

#### **PLOUNEVEZ LOCHRIST**

- \* Le cabinet du Dr GUILLOU sera fermé du 7 septembre au 19 septembre 2020.
- \* La boulangerie sera fermée pour congés du lundi 17 août au lundi 7 septembre inclus.

#### **CLIC INFO - LE FOLGOET**

Porte ouverte et inscriptions au club informatique se feront le samedi 5 septembre 2020 au local du club situé ZA de Kerduff 29260 le Folgoët de 9 H a 12 H et de 13 H 30 a 18 H

L'assemblée générale aura lieu le 18 septembre 2020 au siège du club dans le respect des normes sanitaires

#### **COURS DE GUITARE**

Professeur expérimenté donne cours de guitare ado, adulte, tout style, tout niveau.

1er cours gratuit. Déplacement possible

Tel.: 06.42.51.80.26

#### **ECOLE DE MUSIQUE COTE DES LEGENDES**

Arts du cirque à Lesneven :

pour les enfants de 3/4 ans, atelier parents/enfants; pour les enfants dès 5 ans, atelier d'éveil; pour les enfants dès 8 ans, atelier d'initiation

#### Danse contemporaine à Saint-Frégant :

pour les enfants dès 4 ans, atelier d'éveil; pour les enfants dès 6 ans, atelier d'initiation

#### Découverte musicale à Lesneven :

Pour les enfants de 3 ans, atelier parents/enfants; pour les enfants de 4 ans, atelier d'éveil; pour les enfants de 6 ans, atelier d'initiation musicale; pour les enfants de 7 ans, apprentissage individuel instrumental, chorale "les petits korrigans"

Renseignements: EPCC Ecole de musique 06 77 97 07 89

#### **PLOUNEOUR TREZ**

Reprise des activités de gym et badminton loisirs sur Plounéour Trez avec le club MadéoSports affilié FSGT et agrément jeunesse et sports à partir du mercredi 09 septembre 2020.

BADMINTON: mercredi 09/09 à 20H30 au gymnase Plounéour Trez (prévoir sa raquette).

GYM : mercredi 09/09 de 20H00 à 21H30 salle annexe Plounéour Trez

GYM DOUCE adaptée : jeudi 10/09 10H00 à 11H00 salle annexe Plounéour Trez

Renseignements complémentaires et inscription (sur place) en début de séance ou 0688980368 ou 0664260017

Pour les nouveaux adhérents : fournir un certificat médical de non contre indication aux différentes pratiques sportives citées çi dessus.

Application du protocole sanitaire lié à la COVID 19

Règlement par chèque à partir de la 2ème séance.



